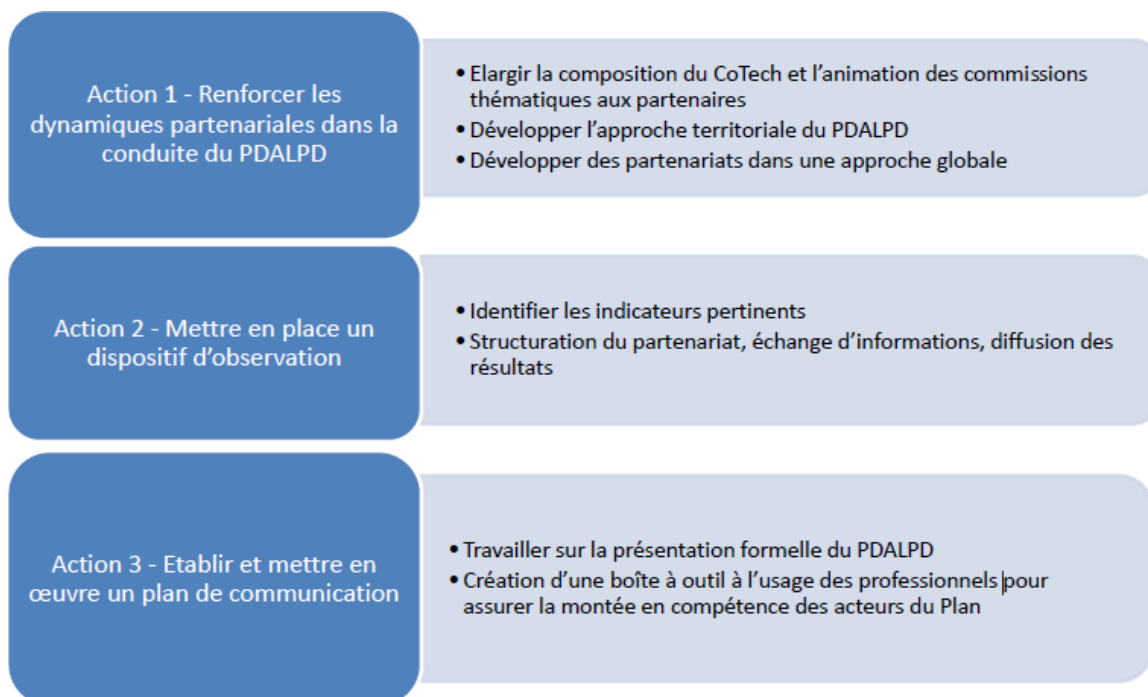


## **ANNEXES – Evaluation du plan 2012-2016**

## Objectif 1

### Dispositif d'animation et de coordination du PDALPD



#### Réalisations :

- ✓ **Forte dynamique partenariale** (dont CoTech et pilotage des groupes)
- ✓ **Communication** (3 newsletters, 1 extranet, 1 journée logement)

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ La prise en compte du PDALPD dans les **PLH intercommunaux**
- ✓ **L'observation** : bilans de la nouvelle Commission Unique d'Orientation, SI SIAO, pas d'observatoire général du PDALPD

#### Non mis en œuvre :

- **La territorialisation** de l'animation et du suivi des dispositifs

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- Partenariat et approche interinstitutionnelle à poursuivre
- Implication des élus locaux à renforcer (PLH, formation...)
- Territorialisation de l'animation et du suivi à envisager (ex : périmètre des MDS)
- Outil d'observation à créer
- Groupe communication à maintenir, enrichi d'experts ?

## Objectif 2 Complémentarité des dispositifs d'hébergement et de logement accompagné

### ACTION PRIORITAIRE

#### Action 4 - Clarifier les dispositifs de l'hébergement au logement accompagné

- Recenser, identifier et définir les dispositifs existants à partir de l'évaluation partagée des besoins
- Cohérence et lisibilité dans l'articulation des mesures d'accompagnement social
- Articulation entre les mesures d'accompagnement social et les mesures d'accompagnement adapté

### ACTION PRIORITAIRE

#### Action 5 - Redéfinir les modalités d'orientation dans l'articulation du SIAO et de la COLAC

- Déterminer les passerelles entre le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation et de la COMmission du Logement ACCompagné
- Organiser un dispositif unique, gouvernance commune

### Réalisations :

- ✓ **Création de la Commission Unique d'Orientation** : fusion SIAO-CoLAc, clarification des dispositifs d'hébergement et de logement accompagné
- ✓ **Cahier des charges de l'ASLL** révisé

### Mise en œuvre partielle :

- ✓ Recensement des **mesures d'accompagnement social** effectué mais articulation reste à approfondir

### Non mis en œuvre :

- La fonction **observatoire liée à la CUO** est à développer

### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- CUO = comité technique
- Veiller à l'actualisation et à la diffusion de la **communication** sur les dispositifs
- Poursuivre le travail nécessaire sur **l'articulation des mesures d'accompagnement social et adapté** (accompagnement social lié au logement, accompagnement socio professionnel, mesure d'accompagnement social personnalisé, service d'accompagnement à la vie sociale, accompagnement thérapeutique, tutelle, curatelle...)

## Objectif 3

### Développement et mobilisation de l'offre de logements

Action 6 - Connaître et qualifier les parcs de logements de droit commun mobilisables pour les publics en difficulté

- Définir les caractéristiques des logements concernés de l'observation et la qualification recherchée sur les différents parcs
- Mobiliser des partenaires et outils existants

Action 7 - Renforcer la mobilisation de l'offre existante de droit commun en direction des publics en difficulté

- Mobilisation de l'accord collectif départemental
- Mise à plat des modalités de mise en œuvre du DRE
- Sous-locations
- Mobilisation de l'offre sociale privée de logements, logements conventionnés sociaux et très sociaux
- Quel partenariat mobiliser avec le parc social communal ?

#### Réalisations :

- ✓ Accord collectif départemental 2014-2016 et intercommunal (CA Tour(s)plus)
- ✓ Nouveaux critères d'éligibilité DRE

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ Charte sous location signée mais fonctionnement à réétudier

#### Non mis en œuvre :

- Procédure de mobilisation de l'offre sociale privée (LCS / LCTS) à revoir – Groupe « en sommeil »
- Qualification et mobilisation du parc communal

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- Travaux à relancer :
  - qualifier les parcs de logement à mobiliser pour les publics en difficulté
  - Charte sous locations
  - LCTS / LCS
- Réviser et territorialiser l'accord collectif
- Travail à poursuivre sur l'optimisation du DRE
- Travail à mener sur les délais « anormalement longs » d'attribution du logement social de droit commun

## Objectif 3 (suite)

### Développement et mobilisation de l'offre de logements

#### **ACTION PRIORITAIRE**

**Action 8 – Relancer la production de logements adaptés aux publics cumulant des difficultés**

- Quantification et qualification de la demande exprimée
- Mobilisation des outils et partenariats permettant de produire l'offre
- Recherche de solutions alternatives

#### Réalisations :

- ✓ Cahier des charges du « profil » type concerné
- ✓ Outils financiers identifiés
- ✓ 17 logements adaptés : 12 en pensions de famille à Fondettes et 5 logements individuels à Tours
- ✓ SOLIFAP mobilisée pour 5 logements locatifs à Tours

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ Partenariat avec Tour(s)plus sur des réserves foncières, non abouti du fait des caractéristiques dégradées du bien
- ✓ Groupe PDALPD mis en sommeil mais partenariat actif

#### Non mis en œuvre :

- Recherche de solutions alternatives

#### **Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :**

- Groupe à relancer en intégrant une institution copilote du PDALPD dans son pilotage
- Partenariat à élargir, adhésion des élus à renforcer, notamment sur l'agglomération
- Etudier la faisabilité de l'habitat modulable (foncier, réglementation)
- Etudier d'autres solutions alternatives (PF)
- Lien avec la mobilisation du logement de droit commun (actions 6/7)

## Objectif 4

### Habitat des gens du voyage

Action 9 – Appuyer les démarches pour la production de réponses adaptées d'habitat pour les gens du voyage

- Production de « fiches réflexe » pour un projet d'habitat des gens du voyage permettant de valoriser des solutions mises en œuvre pour différentes situations du département et hors département
- Création d'un réseau d'échanges et de transferts de compétences des projets de semi sédentarisation
- Mise en place, avec l'AMIL, de réunions territoriales d'échanges avec les acteurs locaux sur la prise en compte de l'habitat des gens du voyage dans les projets de territoire (PLU, PLH)

#### Réalisations :

- ✓ 10 logements PLAI adaptés à Montlouis
- ✓ Terrains familiaux en cours sur la CC de Loches Développement

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ Résultats non directement liés au groupe PDALPD car mis en sommeil

#### Non mis en œuvre :

- Réunions territorialisées
- Fiches réflexes
- Réseau d'échange

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- Groupe à relancer, composition à élargir
- Contexte favorable lié à la relance des réunions de la Commission consultative des gens du voyage et à la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2017-2022
- Prises de compétence des EPCI

## Objectif 5

### Logement des jeunes

Action 10 – Accueillir et accompagner la demande, vers et dans le logement autonome

- Les permanences d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement
- La veille sociale pour les plus fragiles

Action 11 – Accompagner les jeunes en situations très précaires

- Lancement d'une étude approfondie « quelle offre pour quel public ? »

Action 12 – Mobiliser le parc existant : bourse aux logements et à l'hébergement

- Bourse aux logements
- Projet de création d'une centrale de réservation des jeunes en formation

Action 13 – Développer une offre nouvelle d'habitat dédiée aux jeunes

- Poursuivre le développement de l'offre
- Apporter une réponse aux parcours résidentiels des jeunes en formation suscitant un besoin multi site de logement

#### Réalisations :

- ✓ Mobilisation très régulière des partenaires
- ✓ Expérimentation d'une sous location pour les plus précaires
- ✓ Bourse au logement réactivée
- ✓ Développement de l'offre habitat jeunes : 5 opérations réalisées, 3 autres en perspective
- ✓ Permanences : 1098 jeunes accompagnés en 2015
- ✓ Centrale de réservation des jeunes en formation

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- Poursuite de cette mobilisation partenariale
- Travail à poursuivre notamment sur de nouvelles problématiques : l'accès au logement des plus précaires (« garantie jeunes », jeunes majeurs étrangers...), déploiement d'e-logement en rural
- Quel devenir de l'expérimentation à partir de 2017 ?

## Objectif 6

### Logement des personnes en déficit ou perte d'autonomie

Action 14 – Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes âgées et handicapées en difficulté

- Objectifs revus par le groupe :
- Qualification et quantification des besoins à l'échelle des territoires à dominante rurale
- Identification d'une offre adaptée

#### Réalisations :

- ✓ Outil de recensement du public cible (à formaliser pour diffusion)
- ✓ Esquisse d'une offre d'habitat intermédiaire nécessaire

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ La question sur l'agglomération reste à traiter (recensement du parc adapté et valorisation)

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- Dynamique partenariale à maintenir
- Sensibilisation et accompagnement des élus à poursuivre (dispositifs habitat, appréhension des fragilités)
- Travail sur l'agglomération à mener



## Objectif 6

### Logement des personnes en déficit ou perte d'autonomie

#### Action 15 – Construire une démarche inter partenaires sur l'habitat et la santé mentale

- Définir le public ciblé
- S'interroger sur les modalités permettant de compléter l'offre existante en matière de solution de logement
- S'interroger sur les solutions à promouvoir notamment en termes d'accompagnement

#### Réalisations :

- ✓ Réunions de représentants des secteurs médical, social et logement = public, état des lieux et limites identifiés et partagés
- ✓ Contacts et interpellations entre secteurs depuis favorisés

#### Mise en œuvre partielle

- ✓ Propositions du groupe sont reprises via le lancement de travaux dans le cadre de Contrats Locaux de Santé : outil de repérage et instance de coordination

#### Non mis en œuvre :

- Propositions du groupe non mises en œuvre par les institutions : cartographie commune, coordination en matière d'accompagnement, solutions alternatives de logement

- Veiller à la restitution, valorisation, diffusion des travaux territoriaux en cours : Contrats locaux de Santé, projet de Conseil local de Santé Mentale sur l'agglomération
- Mise en réseau départementale d'acteurs pour rencontres régulières
- Recherche des solutions d'habitat alternatives

## Objectif 7 (actions 16 et 18)

### Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

Action 16 – Renforcer le pilotage et le suivi des actions de lutte contre l'habitat indigne

- Constituer un comité départemental de coordination des actions de lutte contre l'habitat indigne
- Mise en place d'un PDLHI
- Développement d'ingénieries dédiées
- Développement d'actions pédagogiques en aval des travaux – suivi des ménages

Action 18 – Créer un observatoire nominatif des logements indigne

- Création d'un observatoire (ORTHI)

#### Réalisations :

- ✓ Dispositifs d'ingénierie
- ✓ PDLHI créé (commission d'orientation et de suivi, fiches de repérages et de signalement, ORTHI)
- ✓ Réunions territoriales avec l'AMIL
- ✓ Charte locale de repérage CCVA

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ Protocole

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- PDLHI : coordination et suivi à travailler
- Communication et repérage à poursuivre
- Développement de chartes locales et d'élus référents
- Outils de suivi à rationaliser

## Objectif 7 (actions 17 et 19)

### Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

#### Action 17 – Lutter contre la précarité énergétique

- Mise en place d'ingénieries dédiées dont un PIG départemental « Habiter Mieux »
- Mise en place d'une plateforme solidaire de mise à disposition d'éco matériaux
- Mise en place d'une plateforme d'ARA
- Accompagnement des ménages à la maîtrise des énergies

#### Action 19 – Renforcer la sensibilisation des acteurs locaux à la LHI et la LPE

- Organiser des sessions de sensibilisation et d'information des élus, via l'AMIL
- Des partenaires intervenant auprès des ménages
- Organiser la restitution des résultats obtenus suite aux signalements

#### Réalisations :

- ✓ Renforcement de la coordination grâce à la mobilisation du groupe
- ✓ 12 dispositifs sur la durée du PDALPD
- ✓ Plateforme SOLIBAT créée 31 ménages bénéficiaires depuis 2014
- ✓ Auto Réhabilitation Accompagnée : 22 chantiers depuis 2012
- ✓ Formation des accompagnants via la création d'un appartement pédagogique

#### Mise en œuvre partielle :

- ✓ L'articulation entre le traitement du bâti et l'accompagnement des ménages à l'usage du logement (en cours)

#### Perspectives et préconisations du groupe / des pilotes :

- Formation / sensibilisation des partenaires (public cible à définir) sur la lutte contre la précarité énergétique à renforcer
- Groupe à conserver, en particulier sur les « sans suites » (diagnostic et prise en charge à définir), le repérage et l'accompagnement des ménages

## Objectif 8

### Prévention des impayés et des expulsions

**ACTION PRIORITAIRE**

Action 20 – Prévention des impayés et des expulsions

- Donner de la cohérence aux dispositifs de sécurisation d'accès dans le logement
- Donner de la cohérence aux dispositifs de sécurisation et de maintien dans le logement
- Développer de nouvelles actions/interventions auprès des ménages en impayés de loyer(s)

Action 21 – Réactualiser la charte de prévention des expulsions locatives

- Evaluation et adaptation le cas échéant de la Charte de prévention des expulsions dans le cadre de travaux de réécriture
- Définition du positionnement de la Commission de Coordination des Actions de Préventions des Expulsions (CAPEX) dans le cadre de la nouvelle charte

Action 22 – Intervenir auprès des accédants à la propriété en difficulté

- Recenser et identifier les ménages concernés par une difficulté dans l'accèsion à la propriété et engager une action le cas échéant